

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

11 mars 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 28 MARS, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI**.

DATE D’AFFICHAGE

11 mars 2025

EXCUSÉS : Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Corinne DROUEN, Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Monsieur Michel DABOUT, Monsieur Vincent VANDERSTUYF donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Monsieur Didier PAPELOUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	07
Votants	12

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DE CONFORTEMENT DE LA FALAISE DE VILLERVILLE

LOT 2 : Voirie et réseaux divers

Modification de marché dit Avenant N°3

Monsieur Michel MARESCOT, Maire, informe le conseil municipal de ce qui suit.

Dans le cadre de la construction d'un ouvrage de confortement de la falaise de Villerville (14), les travaux de confortement de la falaise ont été répartis en 3 lots – Gros Œuvre - Voiries et Réseaux Divers - Espaces verts/Mobilier.

Pour le lot n°2 Voirie et réseaux divers, un contrat a été établi et notifié le 26 septembre 2022 à l'entreprise COLAS.

Lieu d'exécution des travaux : VILLERVILLE

Le délai d'exécution des travaux était de 3 mois.

Rappel de la procédure antérieure

La procédure de passation utilisée est la **procédure formalisée**, sous forme d'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Déroulement de la procédure :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 24 MARS 2022
- Organe de publication : OUEST FRANCE PAYS D'AUGE/profil acheteur de la commune (AWS)/BOAMP/JOUE
- Date limite de remise des offres : 20 MAI 2022 à 12h00
- CAO du 04/07/2022 (Attribution du marché)
- Délibération du Conseil Municipal du 04/07/2022 retenant l'offre société Colas France pour un montant global de 418 498,61€ HT.

Notification du marché le 26/09/2022

Objet de la modification de marché N°3

Des travaux supplémentaires sont demandés à l'entreprise Colas dans le cadre de la construction de l'ouvrage de confortement de la falaise de Villerville.

Concernant les travaux d'installation de chantier

La place du Douet n'a pas été libérée à temps par l'entreprise NGE ce qui a occasionné l'arrêt d'une équipe de l'entreprise Colas. Cet arrêt de chantier fera l'objet du Prix Nouveau n°18.

Concernant les travaux de remise en état de l'accès au Cirque des Graves

- La modification du niveau de la voirie permettant d'adoucir la pente a pour conséquence une différence de niveau entre la chaussée et la clôture riveraine. Il est demandé à l'entreprise Colas de réaliser une forme de cunette en béton permettant de rattraper ces niveaux et de diriger les eaux de la voirie vers la grille de collecte des EP. Cette prestation fait l'objet du PN19.
- Le maître d'ouvrage souhaite réaliser des travaux de réseaux dans la descente vers le parc des graves et veut profiter de la réfection de la voirie pour passer des fourreaux en traversée. Des quantités du prix n°302b sont comptées pour ce sujet.

Concernant les travaux de la promenade basse

Un drain à l'arrière de la falaise coule plus que les autres. Il est nécessaire de collecter les eaux issues de ce drain en pied de falaise. Une grille de pluvial doit donc être posée et raccordée au réseau de drainage alors que les revêtements définitifs de la promenade sont réalisés. Cette prestation fait l'objet du prix nouveau n°20.

Le présent avenant prévoit donc la création des prix nouveaux suivants :

- PN18 : Arrêt de chantier dû à l'entreprise NGE le 04/03/2024 : 2 105,28€ HT/Forfait
- PN19 : Fourniture et mise en œuvre de béton entre la clôture de Mme Gillet et la voirie, y compris adaptation altimétrique, forme de cunette jusqu'à la grille et toutes sujétions de finitions : 4 318,29€ HT/Forfait.
- PN20 : Création d'une grille supplémentaire sur la promenade après réalisation des bétons : 2 264,23€ HT/Forfait

Les travaux supplémentaires et la période la plus propice pour réaliser ces travaux engendrent une prolongation de délais portant la fin des travaux au 28/03/2025.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 24 janvier 2025 et a émis un avis favorable à la conclusion d'une modification de marché N°3 au marché de travaux – lot 2 Voirie et réseaux divers de COLAS.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres portant sur la conclusion d'une modification de marché N°3 au marché de travaux – lot 2 Voirie et réseaux divers de COLAS pour un montant de 9183.80€ HT.

AUTORISE monsieur le Maire à signer la modification de marché N°3 au marché de travaux – lot 2 Voirie et réseaux divers de COLAS pour un montant de 9 183.80€ HT.

INSCRIT les crédits sur la ligne budgétaire 2181.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT



